



Puis-je porter plaintes ctre ceux qui m'ont porté préjudice

Par romi, le 20/11/2007 à 12:21

puis-je porter plainte ctre la société de transports dont le chauffeur a livré un colis qui m'était destiné à une personne portant un autre nom et habitant une autre rue ?
puis-je porter plainte ctre cette personne pour usurpation d'identité : elle a signé de mon nom et prétendu etre moi ?
aujourd'hui j'ai payé un objet et 38 € de frais de port et je n'ai rien tandis que les responsables sont bien tranquilles !!!!

Par fritz974, le 15/12/2007 à 14:36

oui bien sûr que vous porter plainte.. ils ont commis un délit puni par la loi..;